

L'organisation du marché pour nos produits de la ferme en Angleterre ne s'est pas faite dans le sens indiqué. Je désirerais rappeler ici les exportations en Grande-Bretagne de quelques-uns de nos produits de la ferme. Nos exportations de fromage ont été les suivantes:

	Quintaux
1931-1932..	813,106
1932-1933..	825,081
1933-1934..	714,133
1934-1935..	572,102
1935-1936..	528,914

Et nos exportations de beurre:

	Quintaux
1931-1932..	86,927
1932-1933..	21,022
1933-1934..	37,185
1934-1935..	4

Il y a eu une diminution de 86,927 quintaux, durant l'année antérieure à la signature de l'accord, à 4 quintaux en 1934-1935, le dernier exercice financier de l'ancien gouvernement. Afin d'augmenter les exportations de beurre, on accorda, pendant l'automne, une prime qui les porta à 71,358 quintaux. Voici quelles furent les exportations de bestiaux:

1931-1932..	26,734
1932-1933..	24,301
1933-1934..	54,448
1934-1935..	47,861
1935-1936..	2,811

Je veux montrer que, en vertu de l'accord, les exportations de bestiaux et de leurs dérivés en Grande-Bretagne ne se sont pas accrues. A l'exception d'un seul de ces importants produits agricoles, toutes les exportations ont baissé d'année en année. Il y a eu augmentation dans un seul cas, parce que l'on a accordé une prime.

L'hon. M. STEWART: Puis-je demander au ministre de continuer, et de nous parler du jambon et du bacon?

L'hon. M. GARDINER: C'est ce que j'allais faire. Si vous vous rappelez les statistiques relatives au jambon et au bacon, vous verrez que le leader de l'opposition (M. Bennett) a commencé par l'année 1932. Il a pu établir des chiffres assez satisfaisants jusqu'en 1935. Nous en avons effectivement exporté vers la Grande-Bretagne—l'honorable député de Dufferin (M. Rowe) a souligné ce fait l'autre soir, et pour cette raison j'aurais pu n'en faire aucun commentaire—1,233,000 quintaux en 1925-1926. La quantité a fléchi d'année en année et en 1931-1932, nos exportations ne se sont chiffrées qu'à environ 105,000 quintaux. En 1932-1933 elles ont remonté à 366,000 quintaux et depuis lors il s'est produit une augmentation constante, si bien qu'en 1935-1936, nos exportations vers la Grande-Bretagne seulement ont atteint 1,186,000 quintaux, chiffre encore bien inférieur à celui de

nos exportations de 1925-1926, alors qu'il n'existait aucun accord. En examinant les statistiques, on constate qu'avec ou sans accord, il s'est produit une hausse et un fléchissement dans l'exportation de jambon et de bacon canadiens vers la Grande-Bretagne.

L'hon. M. STEWART: Le ministre veut-il prétendre que l'accord conclu en 1932, qui accordait la préférence douanière aux jambons et bacon canadiens, n'a pas été avantageux pour le cultivateur canadien?

L'hon. M. GARDINER: Je ne discuterai pas s'il l'a été ou non; je vais indiquer les faits. Le ministre des Finances (M. Dunning) a déclaré, ou du moins on a prétendu ce soir qu'il avait déclaré hier soir, que le changement de politique survenu depuis le nouveau Gouvernement est entré en fonctions a contribué à certaines choses qui étaient alors en discussion; et pour ce qui est précisément de ces mêmes produits, je désire citer les chiffres et les consigner au hasard afin que tous ceux qui les verront puissent se rendre compte de ce qui est arrivé. Car, après tout, en ce qui concerne tous ces produits dont nous avons discuté, la situation s'est remarquablement modifiée depuis dix-huit mois.

Prenons les exportations de fromage:

	Royaume-Uni	Etats-Unis	Tous pays
1935	\$ 5,900,000	\$ 85,000	\$ 6,400,000
1936	9,400,000	1,600,000	11,300,000

Puis voyons le bacon:

	Royaume-Uni	Etats-Unis	Tous pays
1935	\$ 19,700,000	\$ 100,000	\$ 20,000,000
1936	25,100,000	600,000	26,000,000

Le bétail:

	Royaume-Uni	Etats-Unis	Tous pays
1935	\$ 400,000	\$ 6,300,000	\$ 6,900,000
1936	2,900,000	9,400,000	12,500,000

M. TUSTIN: Le ministre nous a indiqué la valeur du fromage exporté en 1935 et en 1936. Pourrait-il nous faire connaître la quantité exportée au cours de ces deux années?

L'hon. M. GARDINER: Oui, je puis en indiquer la quantité à l'honorable député. Elle ne figure pas dans ce tableau particulier, mais j'ai les chiffres pour toutes les années antérieures jusqu'à 1900. La comitité ne désire pas, j'imagine, que je donne lecture de tous ces chiffres.

M. TUSTIN: Tout ce que je voulais faire remarquer c'est que le prix a accusé une différence d'environ trois cents.

L'hon. M. GARDINER: C'est là un autre facteur dont je voudrais parler dans quelques instants. J'indique en ce moment les ventes et les exportations de nos produits, et je souligne qu'il y a eu une augmentation fort remarquable depuis l'inauguration d'une poli-